



DOCUMENT DESCRIPTIF de la CONSULTATION
VALANT REGLEMENT DE CONSULTATION
Création de 5 places de parking
sur le site de la Maison du Parc naturel régional Livradois-Forez

1 DENOMINATION DES COCONTRACTANTS

Pouvoir adjudicateur

Stéphane RODIER

Président

Syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez

Maison du Parc

63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Agissant en vertu de la délibération du 6 octobre 2021.

Cocontractant (à renseigner par l'entreprise)

Nom :

Adresse :

SIRET :



Possibilité de répondre au marché dans le cadre d'un groupement ou par le biais d'une sous-traitance. Dans ce cas, identifier chacun des membres du groupement ou sous-traitant (formulaires DC1-DC2-DC4).

2 PROCEDURE DE PASSATION

Marché passé en procédure adaptée selon les articles L 2123-1 et R 2123-1 à R 2123-7 du code de la commande publique

3 OBJET DE LA CONSULTATION

3.1 Descriptif de la consultation

La présente consultation concerne la création de **5 places de parking** sur le site de la Maison du Parc, à Saint-Gervais-sous-Meymont.

3.2 Contexte

Situé dans le bourg de Saint-Gervais-sous-Meymont, la Maison du Parc héberge les agents du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Livradois-Forez et des structures partenaires. Implanté sur une parcelle de 5 000 m² le long de la D254, le bâtiment de 1 700 m² accueille régulièrement des réunions. Les parkings à disposition du personnel et des invités sont souvent saturés.

C'est dans ce cadre, qu'il devient nécessaire de créer des places de parking supplémentaires. A noter que ces places de parkings étaient initialement prévues dans le permis de construire initial, mais n'avait finalement pas été réalisées à l'époque.

Ce parking devra répondre aux exigences qualitatives au regard des enjeux du site.

La surface mobilisable est environ de 12.5 m de large sur 7 m de profondeur. Il est donc prévu de créer **5 places de stationnement** de 2.5m/6m .

Pour faciliter l'usage, il est prévu de tester un système de cloisonnement des places en fond de stationnement. En bois, ces cloisonnements permettront d'optimiser le stationnement (*Figure 1: cloisonnement*)



Figure 1: cloisonnement

3.3 Implantation

L'implantation est prévue, conformément au plan de masse (Figure 2 : Plan de masse) sur la parcelle ZA 0255.

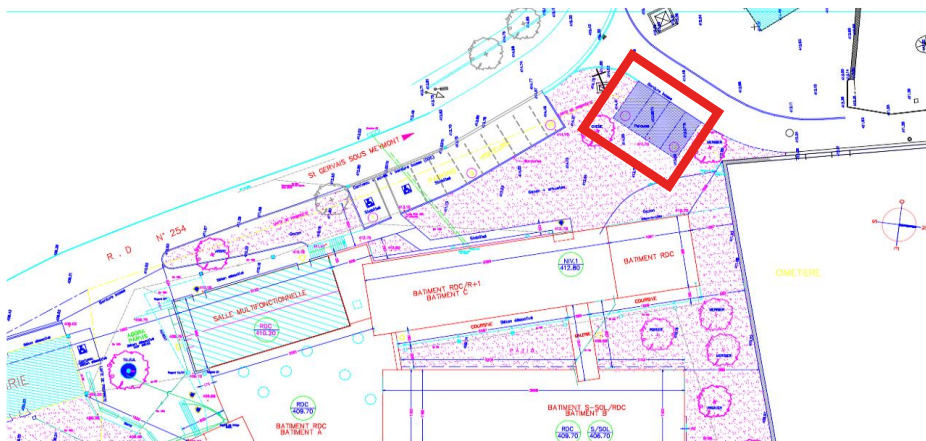


Figure 2 : Plan de masse



Figure 3 : Vue de la rue

3.4 Détails

La prestation inclura les éléments suivants :

- Terrassement, mise à hauteur de la plateforme, évacuation de la terre végétale
- Mise en place du remblai pour stabilisation du terrain
- Mise en place d'un film géotextile
- Gravillon de finition, couleur ocre (identique existant sur site / Ocre de Sermentizon)
- Bordure type P1 pour délimitation extérieure
- La fourniture et la pose du cloisonnement.

3.5 Visite de site :

Une visite du site est conseillé, rendez-vous à prendre par téléphone ou courriel auprès de Renaud LAIRE, 04 73 95 57 57 / r.laire@parc-livradois-forez.org

3.6 Critères de sélection :

- Valeur technique de l'offre : 50 %
- Prix de l'offre : 40 %
- Planning de déploiement : 10 %

Conformément aux dispositions de l'article R 2123-5 du code de la commande publique, le Syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez pourra négocier avec plusieurs candidats ayant présenté une offre. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le montant.

3.7 Durée de la prestation

Le contrat sera conclu pour une durée de 6 mois, à partir de la notification du marché.

3.8 Montant de la prestation (à renseigner par l'entreprise)

3.8.1 Montant détaillé du marché

Montant HT :

Taux de TVA :

Montant TTC :

3.9 Délais de paiement, intérêts moratoires

Les factures seront établies en un original et mandatées après certification du service fait. Ces factures sont à transmettre par voie dématérialisée sur la plate-forme Chorus Pro mise en ligne par la Direction Générale des Finances Publiques (ordonnance n°2014-697 du 26 juin 2014).



Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par la personne publique.

Le défaut de paiement dans le délai global précisé ci-dessus fait courir de plein droit des intérêts moratoires selon les modalités définies dans le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008.

3.10 Modalités de la consultation

Offre à remettre pour le **18 mars 2024 – 12 H 00** (dernier délai).

par mail à l'adresse suivante achat.public@parc-livradois-forez.org avec accusé de réception.

Délai de validité de l'offre :

Le délai de validité de l'offre est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

DOCUMENTS REMIS PAR LE CANDIDAT A L'APPUI DE SON OFFRE

- ✓ Le présent document renseigné et signé
- ✓ Un descriptif des matériaux utilisés
- ✓ Un devis détaillé
- ✓ Un RIB

Les prix sont fermes et définitifs.

Le.....

Signature et Cachet de l'entreprise

Le.....

Signature et Cachet du Directeur

du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez